

BREVET PRO ÉTANCHÉITÉ DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Code RNCP38300 | Certificateur : MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE | Date certification : 10/05/2018



* CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Avoir **entre 16 et 30 ans** ou être orienté par la MDPH
- Être mobile et apte aux tâches physiques
- Être titulaire d'un CAP Étancheur du bâtiment et des travaux publics ou équivalent

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Entrées en continu, en fonction des places disponibles
- Pré-inscription sur dossier et entretien
- Inscription finalisée avec la signature d'un contrat de travail

PLUS D'INFO

Paul KOUYOUMDJIAN
06 08 43 36 34 | pkouyoudjian@formationmetier.fr

Angie CAJAS CEVALLOS
06 75 23 69 16 | acajascevallos@formationmetier.fr

► POURQUOI L'APPRENTISSAGE ?

- C'est des **études gratuites**
- Dans des **métiers qui recrutent**
- Avec un **diplôme à la clé**
- De l'**expérience professionnelle**
- Et un **salaire tous les mois !**

► C'EST QUOI LE MÉTIER D'ÉTANCHEUR ?

Le titulaire de ce BP assure l'étanchéité des bâtiments et ouvrages de travaux publics, mais aussi leur isolation thermique, en veillant à ce que les matériaux utilisés soient compatibles entre eux et qu'ils ne génèrent ni condensation ni infiltration. Il travaille aussi bien en construction qu'en réparation ou réhabilitation de bâtiments anciens.

Selon les demandes qui lui sont faites, il vérifie la faisabilité du travail, choisit le matériel et les matériaux, établit le processus de réalisation et organise le chantier. Il réalise, avec son équipe, l'ensemble des travaux de construction, d'entretien ou de réparation, puis contrôle la qualité. Sont pris en compte les paramètres liés au développement durable, ainsi que l'évolution des outils et applications numériques.

Ses compétences s'exercent dans des conditions optimales de sécurité et de protection de la santé, en environnements extérieur, intérieur et qui nécessitent des précautions particulières liées aux travaux en hauteur.

► LE BREVET ÉTANCHEUR EN BREF :

	FORMAT	APPRENTISSAGE
	DURÉE	2 ans d'alternance
	NIVEAU	4
	LIEU	UFA JACQUES RAYNAUD Marseille (13013) Accès transport : Bus 37
	RYTHME	<ul style="list-style-type: none"> • 35h/semaine • 945 heures en centre • Formation gratuite • Salaire payé par l'employeur • Aide financière possible (permis, logement, équipement)
	FINANCEMENT	

► ON APPREND QUOI ?

OBJECTIFS

- Travaux d'étanchéité et d'isolation thermique sur des bâtiments ou des ouvrages des travaux publics en maîtrisant les phénomènes de condensation et d'infiltration
- Construction, réparation ou réhabilitation de bâtiments anciens
- Vérification de la faisabilité d'un travail
- Choix du matériel et des matériaux
- Etablissement d'un processus de réalisation, organisation du chantier
- Réalisation des travaux en gérant une équipe

APTITUDES REQUISES

Esprit logique et minutieux – Bonne perception de l'espace – Sens du contact clientèle – Sens des responsabilités et de la gestion d'une équipe – Respect des règles de sécurité – Prise en compte du développement durable

DOMAINE PROFESSIONNEL

- Enseignement professionnel théorique et pratique
- Technologie et lecture de plans

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Épreuves ponctuelles terminales
- Attestation de présence
- Validation des domaines selon le référentiel de compétences
- Soutenance d'un dossier

METHODES PEDAGOGIQUES

- Alternance de cours théoriques et d'exercices pratiques sur plateau technique agréé en présence de formateurs certifiés
- Suivi individualisé

TAUX DE RÉUSSITE

2025 : **43%** | 2024 : **100%** | 2023 : **100%**

TAUX D'EMPLOI

2024 : **100%** | 2023 : **100%**

► ET APRES LE BREVET ÉANCHEUR ?

POURSUITE DES ÉTUDES

- **BTS ENVELOPPEMENT DU BÂTIMENT** (niveau 5)

EMPLOIS POSSIBLES

- Chef d'équipe
- Couvreurs
- Étancheurs

* ACCESSIBILITÉ HANDICAP

- **Accès PMR**
(personne à mobilité réduite)
- **Formation adaptée** disponible
(si orientation par la MDPH)
- Pour plus d'information,
Hélène INGOUF est notre **référente handicap** : **04 42 50 65 61**
hingouf@formationmetier.fr